

Thoracochaeta rudis, sp. n.

(Diptera Sphaeroceridae)

par Paul VANSCHUYTBROECK

Parmi les Sphaeroceridae recueillis par M. BEQUAERT, existe une espèce inédite : *T. rudis*. Ce genre comporte ainsi cinq espèces qui peuvent se séparer comme suit :

1. — Troisième nervure longitudinale droite, courbée seulement à l'extrémité apicale : 2.
— Cette nervure légèrement courbée, mais de façon visible, tout au long de son parcours : *rudis* sp. n.
2. — *ta-tp* environ une fois et demi aussi long que *tp*; petite espèce; cinq *dc*; ailes brunes; *t₂* avec une paire de soies supérieures, une paire inférieures et une seule soie médiane :
. *brachystoma* STENHAMMAR.
— *ta-tp* au moins deux fois aussi long que *tp*; plus grandes espèces avec forte chétosité : 3.
3. — Ailes claires; *mg₂* ayant au moins le double de *mg₃*; pattes entièrement noires; balanciers noirs :
. *lugubris* ZETTERSTEDT.
— Ailes grises ou brunes; *mg₂* d'égale longueur à *mg₃*, ou encore plus long que *mg₃* mais alors les ailes sont enfumées et les balanciers jaunes : 4.
4. — Tibias postérieurs courtement sétifères, sans soies dorsales plus longues que les environnantes; tibias médians avec une paire de soies dorsales postbasales et préapicales et une seule soie dorsale médiane; balanciers jaunes :
. *pentaseta* RICHARDS.
— Tibias postérieurs portant une ou deux soies plus longues au bord dorsal; tibias médians portant trois paires de soies: une supérieure, une médiane et une inférieure; balanciers noirs : *zosteræ* HALIDAY.

T. rudis est voisin du *pentaseta* RICHARDS; il porte une série de quatre fortes soies, dressées perpendiculairement, sur la première partie de la nervure costale (*mg₁*); intermédiaire entre *T. zosteræ* HALIDAY et *brachystoma* STENHAMMAR, il a cinq paires de soies dorso-centrales sur le mésonotum.

De teinte générale gris-cendré; face mate, fortement carénée, proéminente au devant des yeux de plus de la longueur d'un travers d'œil; rebord buccal moins avancé, relevé au centre; épistome et clypéus séparés par une transverse jaune en forme de croissant; gènes larges, portant de nombreuses petites soies noires et deux fortes vibrisses; tempes très étroites, couvertes de petites soies courbées; yeux petits. Front très large, plus large que long; triangle frontal s'étendant jusqu'au bord antérieur du front, arrondi à l'apex; triangle ocellaire portant deux grandes soies et plusieurs petites soies éparses; ocelles clairs; quatre fortes soies interfrontales; deux orbitaires et en dedans de celles-ci deux petites soies noires; postverticales, verticales internes et externes normales. Antennes portées transversalement, premier article court avec une soie forte apicale, deuxième article portant une couronne apicale de soies et une autre forte soie sur la crête; ces deux articles non sétifères et mats; troisième article antennaire clair, courtement mais densément sétifère, à peine plus grand que le second article, portant l'arista plumeuse, subapicale, longue de plus de trois fois la longueur de l'antenne; arista dirigée vers l'arrière et le bas. Mésonotum gris-brun mat; acrosticales multisériées (6 à 8 séries); dorso-centrales au nombre de cinq paires: les deux paires antérieures, de taille moyenne, courbées vers l'intérieur; des trois paires postérieures, postsuturales, la première est normale, la seconde très petite et la dernière très longue et forte. Scutellum gris, mat, large, plus large que long et portant quatre soies scutellaires également fortes; pleures mats; soie sternopleurale antérieure petite, la postérieure longue. Abdomen brun foncé, brillant; troisième à septième segment de taille décroissante; trois derniers segments portant une longue chétosité latérale. Balanciers jaune clair à tête noire. Ailes grisâtres à nervation brune; première section de la costale portant quatre fortes soies implantées verticalement à la surface de l'aile en plus de la paire de soies génériques; seconde section costale égale à la troisième (*mg₂* = *mg₃*); chez *pentaseta*, *mg₂* est égale au double de *mg₃* et chez *zosteræ*,

mg_3 est égale ou supérieure à mg_2 ; troisième nervure longitudinale (r_3) très légèrement courbée vers l'arrière, à l'apex elle se rapproche très fort de la partie apicale de l'aile, bien plus que m ; r_3-r_5 plus longue que $ta-tp$ et cette dernière égale au double de la transverse postérieure; costale ne dépassant pratiquement pas l'insertion de la troisième nervure longitudinale; cellule discoïdale longue, ventrue, munie de deux apophyses, l'antérieure quelque peu plus courte que la postérieure; nervure anale (a_3) en forme de S, se terminant près du bord de l'aile; alule large et arrondie à l'apex. Pattes généralement foncées, sauf les tarses; tibias postérieurs couverts d'une courte chétosité, mais portant au rebord dorsal une série verticale, près de la base, de six soies plus longues. Tibias médians avec une paire de fortes soies dorsales post-basales, une forte soie médiane dorsale et une également forte préapicale dorsale; tarses clairs, second article des postérieurs plus longs que les protarses.

Type ♀: Knocke-sur-mer, 10-IV-1949 « Sous laisse de marée », in coll. Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Bruxelles.

BULLETIN & ANNALES

de la Société Entomologique de Belgique

Le prix de chaque volume isolé des *Annales* est porté à *trois cent cinquante francs*.

Le prix de chacun des tomes I à VI du *Bulletin* est de *cent francs*.

Le prix de la collection des tomes I à LXXXVI des *Annales* (*Bulletin et Annales*) a été fixé à *vingt-cinq mille francs* (assemblée du 14 janvier 1951).



MEMOIRES

de la Société Entomologique de Belgique

Les *Mémoires* de la Société, d'importance variable, paraissent à intervalles irréguliers. Prix de chaque volume: I (90 fr); II (50 fr); III (75 fr); IV (75 fr); V (140 fr); VI (75 fr); VII (75 fr); VIII (75 fr); IX (75 fr); X (140 fr); XI (75 fr); XII (90 fr); XIII (75 fr); XIV (75 fr); XV (75 fr); XVI (75 fr); XVII (90 fr); XVIII (90 fr); XIX (90 fr); XX (110 fr); XXI (110 fr); XXII (110 fr); XXIII (150 fr); XXIV (450 fr); XXV (275 fr).

Le prix de la collection des tomes I à XXV des *Mémoires* a été fixé à *deux mille deux cents francs* (assemblée générale du 14 janvier 1951).



TABLES GENERALES

de la Société Entomologique de Belgique

Table générale des Annales (I-XXX) par A. LAMEERE (1887), 150 francs belges.

Table générale des Bulletin et Annales (XXXI-LXXX), *Bulletin (I-VI)* et *Mémoires (I-XXIV)*, 1888-1944, et *Répertoire des espèces citées dans les comptes rendus des assemblées mensuelles de 1902 à 1944*, par J. COOREMAN (1950), 250 francs.



Les Membres de la Société désirant obtenir les volumes antérieurs à l'année de leur réception, jouissent d'une réduction d'un tiers de la valeur.